

Rapport annuel du Comité d'examen indépendant du
Groupe de Fonds Ninepoint

7 février 2023

Rapport annuel du CEI aux porteurs de titres du Groupe de Fonds Ninepoint (le « Fonds »), tels qu'ils sont énumérés à la fin du présent rapport.

Cher actionnaire,

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 » ou le « Règlement »), Ninepoint Partners LP (le « Gestionnaire ») a constitué un comité d'examen indépendant (le « Comité » ou le « CEI ») pour les Fonds au prospectus le 26 juillet 2017. Le CEI a fonctionné conformément aux lois applicables en matière de valeurs mobilières et est composé de trois personnes externes au Fonds, étrangères au Gestionnaire, et à toute entité apparentée au Gestionnaire (comme dans le Règlement).

Le Gestionnaire gère en outre de nombreux fonds exempts de l'obligation de produire un prospectus, locaux et en devise, qui ne sont pas des émetteurs assujettis et qui sont exemptés du Règlement. Le Gestionnaire a obtenu des ordonnances de dispense de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») le 24 juillet 2017 (collectivement, les « dispenses collectives »). En conséquence des dispenses collectives, le gestionnaire a nommé le Comité à titre de Comité d'examen indépendant des fonds exemptés de l'obligation de produire un prospectus. Le gestionnaire gèrera les questions conflits d'intérêts évoquées dans les dispenses collectives en présentant les conflits d'intérêts au CEI conformément aux dispositions des dispenses collectives et aux dispositions des lois sur les valeurs mobilières mentionnées aux présentes.

Le CEI a le plaisir de publier son rapport annuel aux actionnaires, pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022 (« la période visée »). Le CEI s'est réuni à neuf reprises pendant la période visée.

Mandat du CEI

Conformément au Règlement, le mandat du CEI consiste à évaluer et à faire des recommandations au gestionnaire quant à des conflits d'intérêts auxquels il pourrait être exposé lors de la gestion des Fonds. Le gestionnaire est tenu selon le Règlement d'identifier les conflits d'intérêts potentiels inhérents à sa gestion des Fonds, d'établir des politiques et des procédures écrites guidant sa gestion de ces conflits d'intérêts ainsi que demander au CEI de lui faire part de ses observations concernant ces politiques et procédures écrites.

En cas de conflit d'intérêts, le gestionnaire doit présenter au CEI, à des fins d'examen, les mesures qu'il propose de prendre à l'égard de ce conflit d'intérêts. Certaines questions nécessitent l'approbation préalable du CEI, mais dans la plupart des cas, le CEI fera part de son avis au gestionnaire à savoir si oui ou non, la mesure qu'il propose produira un résultat juste et raisonnable pour les Fonds. Pour les questions récurrentes de conflit d'intérêts, le CEI peut fournir au gestionnaire des instructions permanentes. Les instructions permanentes permettent au gestionnaire de donner suite à certaines questions sans avoir à les présenter chaque fois au comité pour approbation, pourvu que le gestionnaire le fasse conformément aux instructions permanentes.

Le CEI a l'autorité de représenter l'intérêt fondamental des Fonds quant à toute question qui lui est présentée par le gestionnaire concernant une affaire de conflit d'intérêts. Dans de tels cas, le CEI cherche à s'assurer que les mesures projetées par le gestionnaire aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour les Fonds touchés.

Composition du CEI

Les membres actuels du CEI et leur principale fonction sont présentés ci-après :

<i>Nom et ville de résidence</i>	<i>Principale fonction</i>	<i>Durée du mandat</i>
Eamonn B.P. McConnell, Toronto, Ontario	Conseiller, Administrateur délégué, Kensington Capital	Nommé initialement : Le 26 juillet 2017 Nommé à nouveau le 1 ^{er} janvier 2022 pour un mandat de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2024
Lawrence A. Ward, Toronto, Ontario	Consultant, associé à la retraite de PricewaterhouseCoopers, LLP	Nommé initialement : Le 26 juillet 2017 Nommé à nouveau le 1 ^{er} janvier 2020 pour un mandat de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2022
W. William Woods, Toronto, Ontario	Consultant, avocat, administrateur indépendant, ancien chef de la direction de la Bermuda Stock Exchange	Nommé initialement : Le 26 juillet 2017 Nommé à nouveau le 1 ^{er} janvier 2021 pour un mandat de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2023
Audrey Robinson, Toronto, Ontario	Professionnelle de l'investissement, administratrice du conseil d'administration	Nommée initialement le 1 ^{er} janvier 2023 pour un mandat de trois ans, jusqu'au 31 décembre 2025

Lawrence Ward a donné sa démission avec prise d'effet le 31 décembre 2022. Dans le cadre de son processus de succession, le CEI a examiné plusieurs candidats. Le 2 novembre 2022, le CEI s'est réuni et a nommé Audrey Robinson au CEI avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023 pour trois ans.

Rémunération et indemnisation

Examen de la rémunération

Le CEI examine, au moins une fois par année, sa rémunération en tenant compte des éléments suivants :

- la nature et l'ampleur de la charge de travail de chaque membre du CEI, ce qui comprend le temps et l'énergie que l'on s'attend à ce que les membres y consacrent;
- le nombre de réunions qui doivent être tenues par le CEI, ce qui comprend les réunions extraordinaires pour examiner les questions de conflit d'intérêts soumises au comité;
- les meilleures pratiques de l'industrie, ce qui comprend les moyennes et les sondages de l'industrie concernant la rémunération des membres du CEI; et
- la complexité des questions de conflit d'intérêts soumises au CEI.

Rémunération des membres

Au total, les membres du CEI ont reçu 66 500 \$ pendant la période visée, en plus des taxes applicables.

Indemnisation accordée

Les Fonds et le gestionnaire ont fourni à chaque membre du CEI une indemnisation contractuelle conformément à ce que prévoit le Règlement 81-107. Aucun montant n'a été versé aux membres du CEI au terme de cette indemnisation par les Fonds ou le gestionnaire au cours de la période visée.

Renseignements sur les avoirs des membres du CEI

Au 31 décembre 2022, les membres du CEI n'étaient pas propriétaires véritables, directement ou indirectement :

- d'aucune part dans l'un des Fonds;
- d'aucune participation dans le gestionnaire; ni,
- d'aucune participation dans une société ou une personne qui fournit des services au gestionnaire ou aux Fonds.

Décisions et approbations

Le **4 mars 2022**, le gestionnaire a rencontré le CEI et a fourni une mise à jour concernant deux de ses fonds de crédit privé : Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC et Fonds de revenu alternatif Ninepoint (les « Fonds »).

Le **13 avril 2022**, le gestionnaire a proposé de restructurer les deux fonds susmentionnés ainsi que le Fonds de titres de créance de premier rang canadiens Ninepoint et le Fonds Monroe-Ninepoint (les « Fonds »).

Après une enquête raisonnable et compte tenu des renseignements que le gestionnaire a fournis au CEI (verbalement et par écrit) avant et pendant la réunion, le CEI a déterminé que la restructuration proposée des Fonds a fourni un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds.

Le **14 juillet 2022**, le gestionnaire a informé le CEI que les mesures proposées pour apporter des changements aux Fonds de titres de créances privées Ninepoint, qui sont le :

- Fonds de crédit privé TEC
- Fonds de revenu alternatif Ninepoint
- Fonds de titres de créance de premier rang canadiens Ninepoint
- Fonds de titres de créances privées américains Monroe Ninepoint

décrits précédemment au CEI, constituaient une question de conflit d'intérêts. Après avoir examiné les documents présentés par le gestionnaire lors de la réunion tenue le 14 juin 2022 et après une enquête raisonnable, le CEI a déterminé que le plan d'action du gestionnaire pour effectuer les changements proposés offrait un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds.

Le **23 septembre 2022**, le gestionnaire a proposé un changement d'auditeurs de KPMG à EY pour tous ses fonds. Après une vérification raisonnable et compte tenu des renseignements que le gestionnaire a fournis au CEI avant et pendant la réunion, le CEI a déterminé que la décision du gestionnaire de changer d'auditeurs de KPMG à EY a fourni un résultat juste et raisonnable pour chacun des Fonds.

Le 2 novembre 2022, le gestionnaire a proposé les fusions de fonds suivantes dans le cadre de la rationalisation continue de sa gamme de fonds :

Fonds dissous	Fonds prorogés
Fonds de titres convertibles Ninepoint (le « fonds convertible »)	Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint
Fonds petite capitalisation internationale Ninepoint (le « fonds à petite capitalisation »)	Fonds ciblé de dividendes mondiaux Ninepoint
Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint	Fonds de revenu cible Ninepoint

Après une enquête raisonnable et sur la base de l'information fournie au CEI par le gestionnaire (verbalement et par écrit) avant et pendant la réunion, le CEI a déterminé qu'à condition que les porteurs de parts des fonds dissous votent pour par procuration ou autrement à la réunion des porteurs de parts, la ligne de conduite du gestionnaire pour effectuer les fusions de fonds a fourni un résultat juste et raisonnable pour chacun des fonds dissous.

Instructions permanentes approuvées

Le CEI a accordé au gestionnaire quatre (4) instructions permanentes, qui constituent une approbation ou une décision écrite du CEI. Les instructions permanentes ont permis au gestionnaire de donner suite à(aux) la/les mesure(s) précise(s) décrite(s) dans les instructions permanentes, et ce, en tout temps, sans avoir à soumettre au CEI la question de conflit d'intérêts ou les mesures qu'il se propose de prendre à cet égard, pourvu que le gestionnaire respecte les modalités des instructions permanentes. Dans chaque cas, l'instruction permanente obligeait le gestionnaire à respecter sa politique et ses procédures connexes et faire rapport périodiquement au CEI.

Instruction permanente n° 1 : Cette instruction permanente traite d'un certain nombre de questions de conflit d'intérêts, dont les suivantes :

1. Politique relative aux frais imputés aux Fonds;
2. Politique relative aux frais entre les fonds offerts aux termes d'un prospectus;
3. Politique relative à la répartition des frais entre les fonds offerts aux termes d'un prospectus et ceux qui ne sont pas offerts aux termes d'un prospectus;
4. Politique relative aux opérations à court terme et celles effectuées après la clôture des marchés;
5. Politique relative à l'attribution des opérations
6. Politique relative à la correction des erreurs relatives à la valeur de l'actif net
7. Politique relative aux autres erreurs importantes relatives aux opérations
8. Politique relative à la meilleure exécution
9. Politique relative aux rabais de courtage
10. Politique relative au favoritisme
11. Politique relative au vote par procuration
12. Politique relative au remplacement des fournisseurs de services
13. Politique relative aux opérations personnelles des employés
14. Politique relative aux opérations personnelles des sous-conseillers
15. Politique relative aux opérations à court terme
16. Politique relative au règlement des plaintes
17. Politique relative aux fournisseurs apparentés au gestionnaire
18. Politique relative aux courtiers membres du groupe du gestionnaire

Instruction permanente n° 2 : questions relatives à l'établissement du cours des titres en portefeuille : évaluation des titres à la juste valeur

Instruction permanente n° 3 : questions relatives aux personnes apparentées : opérations interfonds

Instruction permanente n° 4 : problèmes relatifs aux apparentés : échanges entre fonds – fonds communs/fonds spéculatifs

Instruction permanente n° 5 : questions d'équité : sociétés en commandite accréditives qui fusionnent pour devenir un fonds

Rapport du gestionnaire concernant les instructions permanentes

Conformément au Règlement, le gestionnaire a fourni des rapports écrits au CEI décrivant comment il s'est fié aux instructions permanentes au cours de la période visée. Le gestionnaire a eu recours à chacune des instructions permanentes n° 1, 2, 3 et 4 pendant la période visée.

Il est possible d'obtenir le présent rapport sur le site Web du gestionnaire à l'adresse www.ninepoint.com ou vous pouvez en demander une copie, sans frais, en communiquant avec Fonds Ninepoint au (416) 362-7172 ou 1 888 362-7172 ou en adressant un courriel à Fonds Ninepoint à invest@ninepoint.com. Il est possible de se procurer ce document ainsi que d'autres renseignements concernant les Fonds Ninepoint à l'adresse www.sedar.com.

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes sentiments distingués,

« William Woods »

Président du comité d'examen indépendant de Ninepoint

Fonds bénéficiant des services du CEI au 31 décembre 2022

Fonds pertinents : Fonds Ninepoint

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Fonds de lingots d'argent Ninepoint
 Fonds de lingots d'or Ninepoint
 Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint (et série FNB)
 Fonds énergie Ninepoint (et série FNB)
 Fonds d'obligations diversifiées Ninepoint
 Fonds d'infrastructure mondiale Ninepoint
 Fonds immobilier mondial Ninepoint

Fonds Ninepoint de Santé Alternative (et série FNB)

Fonds petite capitalisation internationale Ninepoint
 Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint
 Fonds d'épargne à intérêt élevé Ninepoint (et série FNB)
 Fonds de titres convertibles Ninepoint
 Fonds ressources Ninepoint
 Fonds d'actions argentifères Ninepoint (et série FNB)
 Fonds ciblé de dividendes mondiaux Ninepoint
 Fonds ressources Ninepoint
 Fonds de revenu cible Ninepoint (et série FNB)

ACTIFS NUMÉRIQUES

FNB Ninepoint Bitcoin (et série FNB)

ALTERNATIVES LIQUIDES :

Fonds d'opportunités de crédit alternatif Ninepoint (et série FNB)
 FNB Ninepoint Bitcoin (catégorie fonds commun de placement)
 Fonds de stratégies sur devises Ninepoint
 Fonds indiciel d'actions américaines avantage risque Ninepoint
 FNB de crédit carbone Ninepoint (et séries FNB)
 Fonds de revenu énergétique Ninepoint (et séries FNB)

FONDS SANS PROSPECTUS

Fonds de revenu alternatif Ninepoint
 Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC
 Fonds de crédit privé Ninepoint-TEC II
 Fonds de titres de créance de premier rang canadiens Ninepoint
 Fonds opportunités de revenu de crédit Ninepoint
 Fonds de titres de créances privées américains Monroe-Ninepoint
 Fonds de titres de créances privées américains Monroe-Ninepoint - Canadian \$ Hedged Fonds de financement commercial Ninepoint (terminated effective on or about October 29, 2021)

SOCIÉTÉS EN COMMANDITE ACCRÉDITIVE

Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive de courte durée
 Ninepoint 2021 Société en commandite accréditive
 Ninepoint 2020 Société en commandite accréditive de courte durée
 Ninepoint 2022 Société en commandite accréditive de courte durée

Annexe des membres du CEI qui siègent au CEI

Eamonn McConnell est membre du comité d'examen indépendant des fonds suivants :

Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont 3iQ Inc. est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Edgehill Partners LP est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui constituent des émetteurs assujettis gérés par Genus Capital Management Inc.;

Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Next Edge Capital Corp. est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Ninepoint Partners LP est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont SmartBe Wealth Inc. est le gestionnaire.

W. William Woods est membre du comité d'examen indépendant des fonds suivants :

Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont 3iQ Inc. est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Educators Financial Group Inc. est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Ninepoint Partners LP est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Northwest & Ethical Investments LP est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Next Edge Capital Corp. est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui constituent des émetteurs assujettis gérés par Spartan Fund Management Inc..

Audrey Robinson est membre du comité d'examen indépendant des fonds suivants :

Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Educators Financial Group Inc. est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Russell Investments Canada Limited est le gestionnaire;
 Les fonds d'investissement qui constituent des émetteurs assujettis gérés par La Première financière du savoir;
(nommée avec prise d'effet le 1^{er} octobre 2022)
 Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Ninepoint Partners LP est le gestionnaire;
(nommée avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023)

Lawrence A. Ward est membre du comité d'examen indépendant des fonds suivants :

Les fonds d'investissement qui sont des émetteurs assujettis dont Ninepoint Partners LP est le gestionnaire.
(a cessé d'être membre le 31 décembre 2022)